



Journées académiques de formation

Les nouveaux programmes de Sciences économiques et sociales



Organisation de la journée

Plénière (9h-12h)

- ⋮ La réforme du lycée
- ⋮ La place des SES dans cette réforme
- ⋮ Les nouveaux programmes (présentation générale)
et le nouveau bac (l'épreuve commune de contrôle continu – E3C)
- ⋮ Les ressources disponibles : fiches Eduscol, Collège de France, manuels scolaires...
- ⋮ Les besoins de formation
- ⋮ Questions/réponses et échanges

Travail en atelier (13h30-16h30) sur un ou plusieurs questionnements/items du nouveau programme de première

Séminaire national de formation sur les nouveaux programmes de SES

7 et 8 février 2019, PSE - École d'économie de Paris

Les intervenants

Philippe Aghion, Professeur de science économique, Collège de France

Pierre-Michel Menger, Professeur de sociologie, Collège de France

Serge Paugam, Directeur d'Études à l'École des hautes études en sciences sociales et directeur de recherche au CNRS

Les **Inspecteurs généraux**, un **IA-IPR** et des **professeurs** de SES



Séminaire national de formation sur les nouveaux programmes de SES

Les conférences du séminaire national sont en ligne sur le site

ses.ens-lyon

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Objectifs généraux de la réforme

- ⋮ Simplifier l'organisation de l'examen (4 épreuves terminales)
- ⋮ Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- ⋮ Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- ⋮ Améliorer la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur
- ⋮ Fin des séries : spécialisation « modulable » et progressive

L'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée

- ⋮ Enseignement de tronc commun en classe de seconde
- ⋮ Enseignement de spécialité dans le cycle terminal
- ⋮ Diversification des profils des élèves
- ⋮ Nouvelle évaluation au baccalauréat
 - Épreuve commune de contrôle continu / Épreuve terminale / Grand oral

=> Une place consolidée + plus grande diversification des profils des élèves.

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Renforcement des SES dans le baccalauréat 2021

- ⋮ Intégrées dans la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève (bulletins scolaires) au cours du cycle terminal (coefficient total de 10)
- ⋮ Epreuves commune de contrôle continu (E3C) : une seule épreuve en fin de première pour les élèves qui abandonnent la spécialité SES en classe de terminale (coefficient 5 sur un total de 30)
- ⋮ Epreuve finale en classe de terminale (coefficient 16)
- ⋮ Grand oral préparé pendant le cycle terminal et portant sur un projet adossé à 1 ou 2 enseignements de spécialité (coefficient 14)

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Tenir compte du nouveau positionnement des SES au lycée

- ⋮ Renforcement des SES en seconde et clarification vis-à-vis de l'économie-gestion
- ⋮ Logique de progressivité de la seconde à la terminale renforcée
- ⋮ Enseignement de spécialité non adossé à une série
- ⋮ Approfondissement disciplinaire
- ⋮ Complémentarité avec d'autres enseignements de spécialité

Plusieurs principes ont guidé l'élaboration des programmes

notamment :

- ⋮ Conformité avec la nature et l'identité des Sciences économiques et sociales
- ⋮ Rigueur scientifique
- ⋮ ...

=> Des programmes conformes à l'esprit de la discipline.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

"Conformité avec la nature et l'identité des SES"

- ∴ Amener les élèves à mieux comprendre les grands enjeux et les mécanismes essentiels, économiques, sociaux et politiques du monde contemporain.
- ∴ Enseignement de culture générale ayant comme principaux objectifs la formation scientifique, la formation culturelle et l'éducation à la citoyenneté des élèves.
- ∴ Inviter les élèves à mener une réflexion consacrée à une question centrale : pourquoi et comment les individus font-ils société ?
- ∴ Mobiliser les regards des trois sciences qui, chacune avec ses spécificités, interrogent cette question : la science économique, la sociologie et la science politique.

=> **Notre enseignement est pluridisciplinaire** : mobilisation de trois disciplines scientifiques : Science économique, Sociologie et Science politique.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

"Rigueur scientifique"

- ⋮ Les programmes actuels et les nouveaux programmes s'inscrivent dans la lignée des préconisations du rapport Guesnerie de 2008 :
 - Ancrage académique fort
 - Se garder de tout relativisme
- ⋮ Préambule du Programme du cycle terminal 2019 :

« *Les professeurs insistent sur l'exigence de neutralité axiologique. Les sciences sociales s'appuient sur des faits établis (...) et non pas sur des valeurs. L'objet de l'enseignement des SES est le fruit des travaux scientifiques, transposés à l'apprentissage scolaire. Il doit aider les élèves à distinguer les démarches et savoirs scientifiques de ce qui relève de la croyance ou du dogme (...)* ».
- ⋮ Garantie scientifique : **Partenariat avec le Collège de France**

Création de ressources communes qui auront la garantie scientifique du Collège de France.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

- ⋮ Un programme allégé :
 - **12 chapitres en Première** aujourd'hui
 - 27 chapitres dans l'ancien programme
 - ⋮ Des objectifs d'apprentissage explicites (colonne 2 du programme)
 - « **comprendre** »
 - « **savoir** que »
 - « savoir interpréter », « savoir déduire », « savoir distinguer »
 - « **connaître** »
 - ⋮ Un programme s'appuyant sur :
 - des exemples : « Comprendre à l'aide d'exemples »
 - des illustrations : « Savoir illustrer »
- ⇒ - avoir un programme dont **les compétences et les savoirs sont illustrés**
- théories liées à la réalité

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

- ⋮ Les programmes vont permettre de donner du sens aux apprentissages :

Préambule du programme du cycle Terminal :

« Ils (professeurs) s'attachent à donner du sens aux apprentissages et s'efforcent de susciter la curiosité intellectuelle des élèves en montrant comment les SES permettent de comprendre des situations concrètes et les grands enjeux économiques, sociaux et politiques ».

- ⋮ Traite des grands enjeux économiques et sociaux du monde contemporain et donne aux élèves des clés de compréhension de ces enjeux.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

Classe de seconde

- ∴ faire acquérir aux élèves la **maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique** ;
- ∴ permettre aux élèves de **découvrir de nouveaux champs disciplinaires**, que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder, et ainsi **éclairer leur choix d'enseignement de spécialité pour leur poursuite d'études dans le cycle terminal du lycée** ;
- ∴ **contribuer à la formation citoyenne des élèves** par une meilleure connaissance et compréhension des grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

Classe de première

- ∴ **participer à la formation intellectuelle des élèves** en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- ∴ **préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.** Il existe en effet un vaste éventail de cursus pour lesquels la maîtrise de connaissances en sciences économiques et sociales constitue un atout indiscutable (classes préparatoires économiques et commerciales, classes préparatoires lettres et sciences sociales, formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de science politique, de sociologie, de LEA, d'AES, instituts d'études politiques, écoles spécialisées : écoles de commerce et management, écoles de communication et journalisme, etc.) ;
- ∴ **contribuer à la formation citoyenne des élèves** grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

Les objectifs principaux

- ⋮ Initier les élèves aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales "formulation d'hypothèses, construction de modèles, articulation modélisation et investigations empiriques".
- ⋮ Appréhender les spécificités disciplinaires avant de croiser les regards sur des thèmes identifiés.
- ⋮ **Logique de progressivité des apprentissages :**
 - sur l'ensemble du parcours des élèves au lycée ;
 - sur l'ensemble du cycle terminal.
- ⋮ Renforcer chez les élèves certaines compétences transversales.
- ⋮ Dans le cadre de ce programme, les professeurs exercent leur liberté pédagogique :
 - pour organiser une progression de cours (économie, sociologie et science politique) adaptée à leurs élèves sur l'ensemble de l'année scolaire,
 - pour articuler les différents apprentissages (savoirs, savoir-faire et compétences transversales),
 - pour adapter leurs pratiques pédagogiques aux besoins de leurs élèves.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

Ce qui ne change pas / ce qui change

⋮ Ce qui ne change pas

- trois champs : Science économique, Sociologie et Science politique, Regards croisés
- des objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques,
- la colonne "Questionnement".

⋮ Ce qui change :

- un enseignement des fondamentaux de **Science politique en classe de seconde**,
- deux colonnes au lieu de trois (la colonne "Notions" a disparu),
- la colonne "**Objectifs d'apprentissage**" se substitue à la colonne "Indications complémentaires" : alors que la colonne "Indications complémentaires" indiquait ce que les enseignants devaient faire, la colonne "Objectifs d'apprentissage" indique **ce que les élèves doivent avoir acquis**.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

Les objectifs d'apprentissage

- ∴ **Comprendre** : l'élève doit être capable d'expliquer
- ∴ **Savoir, connaître** : l'élève doit être capable de définir
Variantes : Savoir illustrer par des exemples
Connaître et être capable d'illustrer
- ∴ Être capable d'interpréter des taux,,,
- ∴ Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics,,,

DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT PROGRESSIFS ET ACTUALISÉS

Classe de seconde

Classe de première

Science économique

Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

Comment se forment les prix sur un marché ?

Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?
Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?
Quelles sont les principales défaillances du marché ?
Comment les agents économiques se financent-ils ?
Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Sociologie et science politique

Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

Comment s'organise la vie politique ?

Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?
Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?
Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?
Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?
Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Regards croisés

Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?
Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

QUELQUES PISTES POUR LE PROGRAMME DE SECONDE

Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

Faire entrer les élèves dans l'atelier de l'économiste, du sociologue et du politiste afin de les faire réfléchir aux grandes questions, aux enjeux et aux instruments dont ils disposent

Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

Simple introduction à la croissance économique
Un graphique pour illustrer le décollage économique au début du XIXe
Montrer que la croissance ne s'accompagne pas forcément d'un enrichissement généralisé
Lister sans les expliquer les principales limites écologiques de la croissance

Comment se forment les prix sur un marché ?

Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

Répondre aux deux questions du premier chapitre avec des objectifs très modestes

Comment s'organise la vie politique ?

Objectifs très modestes (les rudiments/les fondamentaux de l'analyse politique
Montrer [comment le mode de scrutin favorise le multipartisme ou le bipartisme](#)

Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Rien de vraiment nouveau par rapport à l'ancien programme si ce n'est l'introduction de la notion de capital humain
Montrer que le capital humain peut être rentabilisé (accès au marché du travail, niveau de salaire)

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

Les objectifs d'apprentissage

Savoir que le marché est une **institution**

- Des marchés concrets au marché abstrait

Savoir interpréter **les courbes d'offre et de demande** ainsi que leurs pentes :

- Des comportements rationnels sous-jacents

Comprendre comment leur confrontation détermine **l'équilibre concurrentiel**

- Existence, unicité, stabilité ...

Comprendre les notions de **surplus du producteur et du consommateur...** => comprendre les notions de **gains à l'échange** et savoir que la somme des surplus est maximisée à l'équilibre

- ... optimalité

Savoir illustrer et interpréter le **déplacement des courbes et sur les courbes** par différents exemples chiffrés, notamment celui de la **mise en place des taxes forfaitaires**

- Le caractère instrumental du modèle

Savoir distinguer les marchés **selon le degré de concurrence**

- De la CPP comme représentation idéalisée à la concurrence effective

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

- Thème du marché concurrentiel présent dans les programmes de Première depuis l'origine
 - 1967 « les marchés et les prix »
 - 1988 « Les échanges : marchés, formations des prix, rôle de l'extérieur »
 - 1994 et 2001 « Les mécanismes du marché »
 - 2013 et 2019 « Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? »
- Savoirs à enseigner sont ancrés dans la culture commune des professeurs de SES

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

Cependant quelques nouveautés

- En seconde :

« À l'aide d'un exemple, comprendre les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe ou d'une subvention ».

- En première :

« Savoir illustrer et interpréter les déplacements des courbes et sur les courbes, par différents exemples chiffrés, notamment celui de la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire ».

« Savoir déduire la courbe d'offre de la maximisation du profit par le producteur et comprendre qu'en situation de coût marginal croissant, le producteur produit la quantité qui permet d'égaliser le coût marginal et le prix ; savoir l'illustrer par des exemples ».

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

Les problèmes didactiques

❖ Confusion entre marchés concrets et modèle

▪ Constat :

Expressions du type «*les marchés sont en réalité très éloignés de la concurrence parfaite*» très fréquentes dans les manuels.

▪ Problème didactique :

Négation de toute portée explicative du modèle.

▪ Problème pédagogique :

L'élève doute de la pertinence de l'apprentissage.

▪ Solutions :

Partir d'exemples concrets pour poser le problème, passer par l'abstraction (exemples fictifs) pour construire le raisonnement, et enfin utiliser les conclusions de la modélisation pour expliquer des situations réelles : baisse du prix du pétrole, hausse du prix du blé etc.

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

Les problèmes didactiques

❖ Distinction faible entre la condition de « preneur de prix » en marché concurrentiel et de « *faiseur de prix* » en concurrence imparfaite

▪ Constat :

Définition du marché concurrentiel par les 5 hypothèses de la concurrence pure et parfaite.

▪ **Problème didactique :** (lié au précédent)

Opposition entre théorie et réalité, on ne pourrait jamais parler de pure concurrence, l'hypothèse centrale est assimilée à une conclusion du modèle.

▪ **Problème pédagogique :**

L'élève remet en cause la démarche de modélisation quand les hypothèses ne sont pas la réalité, il est en difficulté pour comprendre quel modèle utiliser pour expliquer telle ou telle situation de marché concret.

▪ **Solutions :**

Faire de l'hypothèse du « *preneur de prix* » pour un produit homogène, une hypothèse centrale, qui permet de sélectionner les cas où le modèle de marché concurrentiel est applicable (marchés agricoles, matières premières, ...) des cas où il faut un autre modèle (monopole, oligopole, concurrence, monopolistique, etc.) pour rendre compte de phénomènes réels.

Un exemple de questionnement : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? (classe de première – Science économique)

Les problèmes didactiques

❖ « Un » modèle (celui de marché concurrentiel) présenté comme « le » modèle

- **Problème didactique :**

Confusion entre l'exercice de modélisation intellectuel et l'analyse néoclassique du marché.

- **Problème pédagogique :**

L'élève assimile la méthode de modélisation au seul marché concurrentiel, voire au libéralisme.

En classe de première : 120 heures

12 questionnements, 55 objectifs d'apprentissage (items)

Soit 2 heures en moyenne par item

Mais certains items sont plus « ambitieux » que d'autres : moduler la durée

- « savoir que » ou « connaître » : 30 mn à 1 heure peut parfois suffire
- « comprendre » : 3 à 4 heures peuvent être nécessaires

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Epreuve commune de contrôle continu en classe de première - E3C

- ∴ BOEN n°17 du 25 avril 2019
- ∴ Se déroule au 3^{ème} trimestre uniquement pour les élèves qui abandonnent la spécialité en classe de terminale
- ∴ Epreuve écrite de 2 heures ; 2 parties notées chacune sur 10 points
- ∴ 1^{ère} partie repose sur la mobilisation des connaissances et le traitement de l'information : exercice conduisant à une résolution graphique (sans formalisation mathématique) ou étude d'un document statistique comportant une ou plusieurs questions
- ∴ 2^{ème} partie demande un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (deux documents de nature différente)
- ∴ Chaque partie porte sur un champ différent du programme
- ∴ Un seul sujet issu de la banque nationale de sujets (150 sujets prévus pour 2020)
- ∴ Sujets couvrant tous les questionnements, produits par les académies et validés à l'automne 2019 par un groupe de pilotage national

Sciences économiques et sociales

Épreuve écrite

Durée : 2 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales » de la classe de première défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Structure

L'épreuve est constituée de deux parties.

La première partie repose sur la mobilisation des connaissances et le traitement de l'information. Elle comporte soit un exercice conduisant à une résolution graphique (sans formalisation mathématique), soit une étude d'un document de nature statistique comportant une ou plusieurs questions (tableau, graphique, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum. Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

La seconde partie demande un raisonnement appuyé sur un dossier documentaire. Le candidat est invité à développer un raisonnement de l'ordre d'une page en exploitant les documents du dossier et en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme. Le dossier documentaire comprend deux documents ; ils sont de nature différente : texte de 2 000 signes au maximum, document de nature statistique de 65 données au maximum.

L'épreuve est construite de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme : les deux parties de l'épreuve portent sur deux champs différents du programme (science économique, sociologie et science politique, regards croisés).

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points. La première partie est notée sur 10 points, la seconde sur 10 points. La note finale est composée de la somme des points obtenus à chacune des parties. Il est tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

BO n°17 du 25 avril 2019

Épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale Session 2021

Cette note de service est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat, pour les épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité de la voie générale suivis uniquement pendant la classe de première, telles que définies dans l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique.

Sauf mention supplémentaire, les épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première ont le même format pour les candidats concernés par l'article 1er et l'article 9 de l'arrêté mentionné ci-dessus. Les sujets de ces épreuves sont issus de la banque nationale de sujets. Elles se déroulent au troisième trimestre de la classe de première.

BO n°17 du 25 avril 2019

Épreuves communes de contrôle continu de l'enseignement de spécialité SES suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale Session 2021

Épreuve écrite

Durée : 2 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales » de la classe de première défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

L'épreuve est construite de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme : les deux parties de l'épreuve portent sur deux champs différents du programme (science économique, sociologie et science politique, regards croisés).

Pour les 2 parties de l'épreuve on veillera à la qualité des sources des documents. Pour les données statistiques, on privilégiera des organismes de collecte et de traitement de données reconnus (INSEE, INED, Services de statistiques publics, EUROSTAT, OCDE, OMC, PNUD, FMI, etc.).

Structure

L'épreuve est constituée de deux parties.

La première partie repose sur la mobilisation des connaissances et le traitement de l'information. Elle comporte soit un exercice conduisant à une résolution graphique (sans formalisation mathématique), soit une étude d'un document de nature statistique comportant une ou plusieurs questions (tableau, graphique, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum. Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

La ou les questions (3 questions, le plus souvent) sont formulées de façon à induire des réponses précises et portent sur un contenu figurant dans les questionnements et objectifs d'apprentissage du programme. Le barème associé à chaque question est précisé sur le sujet.

De façon à guider l'élève, on privilégiera des exercices ou des études d'un document reposant sur trois questions notées chacune de 2 à 4 points (maximum) : **la première question** (notée sur 4 points) vise à vérifier des connaissances sur un objectif d'apprentissage en lien avec le document ou l'exercice ; **les deux questions suivantes** engagent les élèves dans une démarche méthodologique de collecte et d'exploitation de données quantitatives, en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves communes de contrôle continu de l'enseignement de spécialité SES suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale Session 2021

Structure

L'épreuve est constituée de deux parties.

La seconde partie demande un raisonnement appuyé sur un dossier documentaire. Le candidat est invité à développer un raisonnement de l'ordre d'une page en exploitant les documents du dossier et en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme. Le dossier documentaire comprend deux documents ; ils sont de nature différente : texte de 2 000 signes au maximum, document de nature statistique de 65 données au maximum.

Le sujet de la seconde partie porte sur un contenu figurant dans les questionnements et objectifs d'apprentissage du programme, il est libellé sous une forme affirmative et ne suggère aucun plan-type.

Le dossier documentaire fournit au candidat des informations, factuelles ou non, utiles pour étayer son raisonnement.

BO n°17 du 25 avril 2019

Épreuves communes de contrôle continu de l'enseignement de spécialité SES suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale Session 2021

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points. La première partie est notée sur 10 points, la seconde sur 10 points. La note finale est composée de la somme des points obtenus à chacune des parties. Il est tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Source : [Eduscol](#)

Bac 2021: les définitions d'épreuves pour l'année scolaire 2019-2020 - français et épreuves communes de contrôle continu

Un seul sujet issu de la banque nationale de sujets sera proposé aux élèves

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Epreuve commune de contrôle continu en classe de première - E3C

– les questions de connaissances des sujets zéro (1ère partie, question 1, notée sur 4 points))

- ⋮ Présentez deux formes de la volatilité électorale
- ⋮ Distinguez les notions de taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel
- ⋮ En quoi le marché est-il une institution ?
- ⋮ Expliquez par un exemple la distinction entre déviance et délinquance

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Epreuve commune de contrôle continu en classe de première - E3C

– les questions de raisonnement des sujets zéro (deuxième partie)

- ⋮ À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire...
- ⋮ ...vous montrerez que le processus de socialisation se déroule tout au long de la vie
- ⋮ ...vous illustrerez l'intervention des pouvoirs publics en présence d'externalités
- ⋮ ...vous montrerez que les sociabilités numériques contribuent au lien social
- ⋮ ...vous montrerez que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective

Si poursuite en Terminale, une épreuve écrite...

... et une épreuve orale !

« Une **épreuve obligatoire orale** terminale de vingt minutes (20') est préparée pendant le cycle terminal. Elle **porte sur un projet** adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat. »

B.O. n°29 du 19 juillet 2018

Documents d'accompagnement – Fiches éducol

- ⋮ Rédigées par des professeurs de SES des différentes académies et validées par les IA-IPR et l'Inspection générale
- ⋮ 1 fiche par questionnement du programme de seconde et de première
- ⋮ Chaque fiche a la même structure :
 - rappel des objectifs d'apprentissage
 - introduction présentant la logique d'ensemble du questionnement
 - savoirs scientifiques de référence
 - ressources et activités pédagogiques privilégiant ce qui est proposé sur les sites académiques
 - bibliographie / sitographie sélective
- ⋮ Fiches mises en ligne par la DGESCO en juin 2019

Horaires à effectifs réduits

- ⋮ En classe de seconde, une enveloppe horaire de 12 heures par semaine et par division est laissée à la disposition des établissements ; enveloppe 8 heures par semaine et par division pour chaque année du cycle terminal
- ⋮ L'utilisation de cette enveloppe est fixée par le CA après consultation du conseil pédagogique ; elle doit répondre à une organisation pédagogique définie au sein de l'établissement au regard de ses spécificités et des besoins des élèves
- ⋮ Dans ce cadre et **comme les autres disciplines**, les SES peuvent bénéficier d'horaires à effectifs réduits :
 - activités nécessitant des conditions d'enseignement particulières : exploitation d'outils et de ressources numériques spécifiques ; initiation à la démarche scientifique par la conduite d'un projet d'enquête...
 - projets ponctuels en cours d'année...

Accompagnement personnalisé

- ⋮ L'organisation de l'AP est à l'initiative de l'établissement (validation en CA après consultation du conseil pédagogique). Son organisation pédagogique est liée aux spécificités de l'établissement et aux besoins des élèves.
- ⋮ Dans ce cadre **tous les professeurs peuvent y participer.**
- ⋮ En classe de seconde, l'AP est destiné à améliorer les compétences scolaires des élèves en français et en mathématiques et inclut un accompagnement à l'orientation
- ⋮ **Dans le cycle terminal**, « *l'AP est destiné à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. En classe de terminale, l'AP prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité* ». **Les professeurs de SES seront donc amenés à participer à l'AP :**
 - ⋮ - pour aider les élèves à renforcer leurs compétences spécifiques aux SES et leurs compétences transversales
 - ⋮ - pour les préparer au grand oral
 - ⋮ - pour les accompagner dans le choix de leurs études supérieures

EMC

- ⋮ Les professeurs de SES, au même titre que ceux d'HG ou de philosophie notamment, ont vocation à enseigner l'EMC